

CNEA du 17/3/21 Baisse de DGH – concurrence

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

LES INSTANCES



Nous reposons la question posée par le secrétaire général du SEA-UNSA dans son dernier courrier à Mme la DGER : l'enseignement agricole vit-il ses dernières heures ? Et dénonçons, de nouveau, la mise sous tutelle de l'EA par le ministère de l'Education Nationale.

Compte rendu du CNEA du 17 mars 2021

l'adjoint à la DGER annonce qu'une communication nationale sur l'EA est en cours via les réseaux sociaux comme les années précédentes.

Notons que les JPO virtuelles sont déjà en place et que le recrutement est au cœur des préoccupations des EPLEA.

La quasi-totalité des organisations syndicales de l'enseignement agricole public ont mis l'accent sur :

- La baisse de DGH dans toutes les régions
- Les difficultés pour faire face à la crise sanitaire
- Le manque de dialogue social
- La concurrence qui se développe de la part de prestataires privés dans le domaine de la formation par apprentissage (ex : projet de Xavier Niel).

Propos introductifs du SEA-UNSA

- Nous apportons notre soutien aux propos tenus par les collègues
- Nous notons la grande souplesse des équipes pédagogiques face à la sortie de dernière minute des notes de services portant sur les modalités d'examen. Le contrat moral qui lie les établissements avec les apprenants sur les conditions d'examen est rompu et demande une adaptabilité importante de chacun. Ces textes ont été travaillés au cours du premier trimestre et auraient pu sortir plus tôt
- Malgré tout, les dossiers avancent et nous n'avons aucun retour, où en sont les réformes portant sur :
 - Le tronc commun du Bac Pro
 - Le Bac Pro SAPAT
 - La note de service sur les CCF et examens



Nous reposons la question posée par le secrétaire général du SEA-UNSA dans son dernier courrier à Mme la DGER : **l'enseignement agricole vit-il ses dernières heures ?** Et dénonçons, de nouveau, la mise sous tutelle de l'EA par le ministère de l'Education Nationale.

Réponse de la DGER aux questions du SEA-UNSA :

le calendrier est en train d'être stabilisé.

- *Un GT CNEA, mi-avril, est prévu sur la finalisation de l'attestation intermédiaire BEPA et le tronc commun du Bac Pro.*
- *Un autre GT CNEA sera organisé début mai pour présenter le Bac Pro Sapat*
- *Le CNEA du 26 mai sera l'occasion de présenter la NS sur les examens et CCF ainsi que les 2 arrêtés associés.*

Modification de l'arrêté portant sur la modification de la spécialité du Bac Pro Bio - Industries de Transformation (EN).

- L'épreuve d'ESC (E6) passe de 3 H à 2 H à compter de la session 2022.

Le problème du volume horaire à stabiliser reste posé, le volume horaire du MG1 sera-t-il toujours respecté ?

Le SEA-UNSA a voté pour ce texte.

Modification de l'arrêté de constitution des notes prises en compte pour la délivrance des diplômes pour la session 2021.

Une session de remplacement en septembre sera organisée pour les candidats de Bac Techno STAV qui ne disposeraient pas de moyennes annuelles de livret en « gestion des ressources et de l'alimentation », « territoires et technologies » et pour les enseignements concernés par les évaluations.



Pour le SEA-UNSA, cette disposition (encore une fois alignée sur l'EN) est considérée comme une sanction pour les élèves qui ne sont pas responsables de la crise sanitaire et qui pénalise leur scolarité. La session de septembre sera perçue par les élèves comme une entrave à leur poursuite d'études supérieures. De plus, cet été, ces jeunes auront autre chose à faire.

Espérons que les élèves sans moyennes annuelles ne seront qu'en nombre très faible et liés à des contextes exceptionnels.

Le SEA-UNSA avait obtenu de la part de la DGER qu'une éventuelle session de remplacement soit organisée en juin pour les élèves inscrits en section sportive dans des cursus aménagés. Ce changement des règles en cours d'année scolaire va peser sur les équipes pédagogiques et les apprenants.

Réponses de la DGER :

- Les épreuves de juin sont actuellement maintenues.
- Les aménagements des épreuves E6 du Bac Pro et E7 du BTSA sont faits.
- Les modalités d'aménagement d'épreuve pour les candidats au Bac Techno STAV qui se présenteront au grand oral handicap va sortir sous peu. (jeudi prochain)
- Pour l'épreuve de philo le choix entre 2 sujets est maintenu, la proposition de 3 sujets n'a pas été retenu car jugée trop complexe pour les candidats.
- Les candidats au Bac Techno sans moyenne sur toute l'année seront des cas très particuliers et peu nombreux.
- **Il n'y a pas de remise en cause du bénéfice du contrôle continu (bulletin) pour les sportifs de haut niveaux.**

Le SEA-UNSA s'est abstenu sur ce texte qui aligne les modalités d'examen du Bac Techno STAV sur les textes de l'EN.

Projet d'arrêté de note de service pour sur l'examen 2022

Ces textes sont construits en miroir à celles sur les sessions 2020 et 2021.

Ils permettent aux équipes d'anticiper les modalités de recours aux contrôles continus « bulletin » à la place des CCF et fixent les conditions particulières liés aux stages.

Projet d'arrêté sur les modalités d'équivalence pour les candidats ayant préparé le BP « aménagements paysagers » version 2009 et version 2019.

Le SEA-UNSA a voté pour ce texte « classique » qui fait suite à une réforme d'un BP.

Point relatif au plan « Enseigner à Produire Autrement , pour les transitions et l'écologie.

- Axe 1 : Encourager la parole et l'initiative des jeunes sur les questions des transitions et de l'agroécologie
- Axe 2 : Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions
- Axe 3 : Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et des ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation
- Axe 4 : Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage de pratiques innovantes

Prochain CNEA : le 26 mai 2021.

Vos représentants SEA-UNSA :

Stéphane Robillard, Jean-Jacques Henry, Florent Diot